



## Tarifs des prestations annexes du Centre Hospitalier de ROMORANTIN-LANTHENAY

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-7 relatif aux compétences du directeur, L.6145-7 relatif aux prestations subsidiaires pouvant être exercées par les établissements de santé, R.6145-48 relatif aux modalités de fixation des tarifs des prestations subsidiaires ; considérant les coûts de revient estimés des prestations énumérées ci-dessous ;

### **Le Directeur décide :**

Les tarifs des prestations subsidiaires énumérées ci-dessous sont fixés aux montants suivants à compter du 1er janvier 2023 :

#### **Tarifs des logements loués, incluant les charges, par mois**

Pavillon F5	780,00 €
Appartement F3 meublé	510,00 €
Appartement F3 non-meublé	450,00 €
Studio et F2	210,00 €
Chambre	110,00 €

#### **Tarifs des repas**

##### **Personnel :**

Formule : Repas complet	5,70 €
Formule : Entrée+plat ou plat+dessert	4,40 €
Formule : Entrée + fromage + dessert	2,20 €

##### **Autres :**

Stagiaires	4,40 €
Repas organismes extérieurs	8,50 €
Repas thérapeutiques (par mois)	72,00 €
Accompagnant – Repas complet	11,50 €
Accompagnant – Petit déjeuner	2,50 €

#### **Tarifs des prestations hôtelières disponibles pendant le séjour**

Supplément chambre individuelle	45,00 €
Téléphone : branchement + environ 1h de communication	8,50 €
Télévision : prix par jour	3,50 €
Tarif nuit accompagnant	8,00 €
Tarif nuit accompagnant + petit déjeuner	10,00 €

La présente décision peut être contestée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 2 mois de son affichage et de sa publication au registre des actes administratifs :

1°) Soit par recours gracieux adressé auprès du Directeur du Centre hospitalier, 96 rue des Capucins, 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

2°) Soit par recours contentieux adressé auprès du Tribunal administratif d'Orléans, 28 Rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS

### Tarifs de reprographie du dossier médical

Feuille A4 (par page)	0,18 €
Feuille A3 (par page)	0,36 €
CD	2,75 €
Frais d'envoi	Selon tarif postal

### Tarifs des actes non fixés par la sécurité sociale

Posthectomies rituelles (295 € anesthésiste et 61 € chirurgien)	356,00 €
Denta scan	94,00 €
Consultation Nutrition (1 <sup>ère</sup> séance)	20,00 €
Consultation Nutrition (suivi)	10,00 €
Consultation Psychologue	15,00 €
Bilan Neuropsychologique	20,00 €

Fait à ROMORANTIN-LANTHENAY, le 22 décembre 2022

Le Directeur,

**Pierre-Henri GUILLET**



La présente décision peut être contestée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 2 mois de son affichage et de sa publication au registre des actes administratifs :

1°) Soit par recours gracieux adressé auprès du Directeur du Centre hospitalier, 96 rue des Capucins, 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

2°) Soit par recours contentieux adressé auprès du Tribunal administratif d'Orléans, 28 Rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS